

ans, parcourant en mendiant son vaste diocèse, domine tout ce groupe et lui donne comme une mélancolique majesté. Comme lui, le saint évêque, ses collaborateurs immédiats ont beaucoup travaillé et beaucoup souffert. Quelle que soit la part de l'humaine faiblesse, le malheur est une auréole qui, à distance, nimbe superbement les fronts.

M. Lussier était resté très fidèle aux idées de Mgr Bourget et aux souvenirs de sa jeunesse sacerdotale. Mais aussi, quels beaux souvenirs !

Protégé de l'ancien curé Thomas Pepin, de Boucherville, après ses études à Saint-Hyacinthe et sa cléricature au Séminaire de la Montagne (comme on disait jadis), une fois devenu prêtre (2 septembre 1860), et ayant fait quelques mois (1860-1862) de vicariat à Laprairie, il passa six ans environ chez son vénéré protecteur, le curé Pepin de Boucherville. En février 1868, avec le premier détachement des zouaves canadiens, il partait pour Rome. Il allait y étudier le droit canonique, et de fait il prit sa licence et son doctorat à l'*Apollinaire*. Mais il est permis de croire que le mouvement des zouaves ne fut pas étranger à sa décision. Prêtre, il ne pouvait pas prendre le fusil ! D'autre part, les aumôniers étaient nommés. Il partit pour étudier. C'était encore un moyen de suivre les zouaves. Aussi bien, fait docteur en droit canonique le 17 août 1870, on le voit, le 20 septembre suivant, assister à la prise de Rome, en qualité de suppléant de M. Edouard Moreau, l'aumônier régulier, à ce moment absent. Entre temps, il avait fait un voyage en Terre Sainte avec l'ancien curé de Saint-Hugues, M. Archambeault, et feu M. Primeau, qui fut curé de Boucherville. De sorte que, quand il revint au Canada (avec l'abbé Colomneri) en 1871, il était pour la vie muni de riches souvenirs.

Il fut d'abord desservant de Boucherville, où il devait fer-